

Bienvenue



WELCOME

En France, **l'école publique est gratuite et l'instruction est obligatoire** pour les filles et les garçons âgés de 6 à 16 ans. Le parcours de l'élève peut commencer à 3 ans (voire 2 ans dans la limite des places disponibles) et peut se poursuivre au-delà de 16 ans.

Aller à l'école est **un droit** pour tous les enfants français et étrangers qui vivent en France.

L'école respecte et enseigne les valeurs de la République française : tous les enfants sont accueillis et respectés quels que soient leur origine, leur nationalité, leur religion, leur sexe, leur statut familial, leur handicap. Les garçons et les filles étudient dans les mêmes classes et sont traités à égalité.

L'école publique est laïque : elle respecte les cultures, les langues et la religion de chacun. Ni les enfants, ni les adultes ne peuvent promouvoir à l'école, sous aucune forme, leur confession religieuse et/ou leurs opinions politiques.

À l'école, votre enfant apprend la langue française. Parler français est une nécessité car le français est la langue de la République. À l'école, c'est en français que votre enfant apprend à parler, lire, écrire, compter. Cependant, il est important pour lui de continuer à parler dans sa langue d'origine.

À l'école, les enfants apprennent **à vivre ensemble**, à mieux se connaître, à partager leurs cultures.



In France, **state schools are free and education is compulsory** for girls and boys from 6 to 16 years of age. A pupil can start school at 3 (sometimes 2, if places are available) and carry on beyond the age of 16.



Going to school is **a legal right** for French and foreign children living in France.

School respects and teaches the values of the French Republic: all children are admitted and respected, regardless of their origin, their nationality, their religion, their sex, their family status or any handicap they may have. Boys and girls study together and are treated equally.

State schools are non-religious: they respect each other's cultures, languages and religions. No child or adult is allowed to promote, in any shape or form, his/her religious beliefs or political opinions at school.

At school, your child will learn French. Being able to speak French is necessary because French is the language of the Republic. At school, it is in French that your child will learn to speak, read, write and count. However, it is important for him/her to keep on using his/her native language.

At school, children learn how **to live together**, to get to know each other better and to share their cultures.



L'école française

En France, la scolarisation des enfants est organisée en fonction de leur âge.

De 3 ans (parfois 2) jusqu'à 6 ans, l'enfant peut être accueilli à **l'école maternelle**, facultative et gratuite. L'école maternelle est organisée en 3 niveaux : petite, moyenne et grande sections. Elle est le lieu des premiers apprentissages qui favorisent la réussite scolaire.

L'école élémentaire accueille les enfants de 6 à 11 ans. Elle comporte cinq niveaux : le CP (cours préparatoire), le CE1 (cours élémentaire 1^{re} année), le CE2 (cours élémentaire 2^e année), le CM1 (cours moyen 1^{re} année) et le CM2 (cours moyen 2^e année).

Le collège accueille tous les élèves après l'école élémentaire. Il est organisé en quatre niveaux : la 6^e (sixième), la 5^e (cinquième), la 4^e (quatrième) et la 3^e (troisième).

Le lycée accueille les élèves qui poursuivent des études générales, technologiques ou professionnelles après le collège.

Comment votre enfant apprend-il le français ?

Tous les adultes de l'école sont attentifs à aider votre enfant dans l'apprentissage de la langue française.

À l'école élémentaire, au collège ou au lycée, votre enfant est inscrit dans une classe ordinaire et bénéficie d'un enseignement spécifique de français pour quelques heures dans la semaine avec des élèves nouveaux arrivants de sa classe et d'autres classes ; dans certains établissements scolaires, il est inscrit dans une classe spécifique avec d'autres élèves nouveaux arrivants pour apprendre le français.

De votre côté, vous pouvez aider votre enfant à apprendre plus vite le français en l'inscrivant à des activités sportives, culturelles ou sociales dans le quartier.

Une bonne maîtrise de la langue française orale et écrite est indispensable à votre enfant pour réussir sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir professionnel et réussir sa vie en société.

The french school system

In France, the schooling of children is organized according to their age-group.

From 3 years of age (sometimes 2) until 6 years of age, a child can be enrolled in a nursery school "école maternelle", it is optional and free. Nursery schools have three levels according to the age of the children. This is the place where children start to learn the basics which will help them to succeed later on at school.

"L'école élémentaire" (primary school) admits children from 6 to 11 years of age. There are five levels: CP (preparatory school), CE1 (primary school 1st year), CE2 (primary school 2nd year), CM1 (intermediate level 1st year) and CM2 (intermediate level 2nd year).

"Le collège" (middle school) admits all pupils after primary school. There are four levels: "la 6^{em}" (sixième), "la 5^{em}" (cinquième), "la 4^{em}" (quatrième) and "la 3^{em}" (troisième) which are the first four years of secondary education.

"The lycée" (secondary school) admits pupils who wish to carry on academic, technological or vocational studies after middle school.

How will your child learn French?



All adults at school will help your child to learn French.

In primary and secondary schools, your child will be enrolled in an ordinary class and will receive special lessons in French with new comers from his/her class and from other classes, for a few hours a week.

You can also help your child to learn faster the French language by involving him/her in sporting, cultural or social activities in your area.

A good level of French is absolutely essential for your child to succeed at school, to complete his/her training, build his/her future career and to succeed in society.

Votre enfant entre à l'école maternelle

Une fréquentation régulière de l'école maternelle permet à votre enfant de bien engager son apprentissage de la langue française : **la maîtrise de la langue française est absolument nécessaire à la réussite de sa scolarité.**

À l'école maternelle, votre enfant apprend à parler avec les adultes et avec les autres enfants. Il dessine, chante, danse, joue, compte, parle, écoute, invente... et commence à écrire.

Votre enfant découvre les livres et l'écriture, il se prépare à entrer à l'école élémentaire.

Votre enfant apprend aussi à vivre avec les adultes et les autres enfants de son âge en respectant les règles de l'école.

À l'école maternelle, vous accompagnez et venez chercher votre enfant aux horaires fixés. C'est un moment privilégié pour rencontrer les maîtres et d'autres parents. Si vous ne pouvez pas venir chercher votre enfant à l'école, il peut être confié à un autre adulte à condition que vous en donniez l'autorisation écrite.

Les récréations sont des moments de pause entre les activités. Elles se déroulent dans la cour sous la surveillance des enseignants. Elles favorisent l'activité physique et les échanges entre enfants d'âges différents.

Le midi, votre enfant a la possibilité de déjeuner à l'école : les repas sont équilibrés. Ils respectent les règles alimentaires et, à la demande des parents et dans la mesure du possible, les règles religieuses.

Votre enfant peut se reposer l'après-midi dans un lieu spécialement aménagé et surveillé.

Vous pouvez demander à rencontrer le maître ou la maîtresse de votre enfant ou encore le directeur ou la directrice de l'école maternelle.

Starting nursery school

Going to nursery school on a regular basis will help your child to make a good start in learning French: **to master French is absolutely necessary for your child to succeed at school.**

At nursery school, your child will learn how to speak with adults and other children. He will learn how to draw, sing, dance, play, count, talk, invent... and start writing.

Your child will discover books and basic writing; he will prepare himself to go to primary school.

Your child will also learn how to live with adults and other children of his age and to respect school rules and regulations.

Taking your child and picking him/her at specific times from the nursery school will give you the chance to meet teachers and other parents. If you are unable to collect your child from school, he/she can be taken care of by another adult if you have given your written consent.

School breaks are times when your child can rest between activities. They take place in the school yard under the supervision of the teachers. They encourage physical activity and exchanges between children of different ages.

At lunch time, your child has the possibility to eat at school: the meals are well-balanced. They respect food regulations and, if possible, comply with religious traditions at your request.

In the afternoon, your child can rest in a supervised and specially equipped room.

You can ask to meet your child's teacher or the headmaster/mistress.



• Votre enfant entre à l'école élémentaire

L'école élémentaire est organisée en cinq classes en fonction de l'âge des enfants : le cours préparatoire (CP) de 6 à 7 ans ; les cours élémentaires première et deuxième année (CE1, de 7 à 8 ans et CE2, de 8 à 9 ans), les cours moyens première et deuxième année (CM1 de 9 à 10 ans et CM2 de 10 à 11 ans).

Chaque classe est placée **sous la responsabilité d'un maître** avec qui vous pouvez parler en toute confiance. N'hésitez pas à lui poser les questions qui vous paraissent importantes. Vous êtes régulièrement informé des progrès de votre enfant ou de ses difficultés grâce à un livret scolaire.

À l'école élémentaire, chaque absence ou retard doit être justifié et les horaires doivent être respectés.

À l'école élémentaire, votre enfant apprend à lire, à écrire et à compter, il étudie aussi les sciences, la technologie, l'histoire et la géographie, il fait de la musique, du sport ; il va à la piscine. Il utilise un ordinateur. Toutes ces activités sont importantes pour son développement. Elles sont obligatoires.

Pour votre enfant, **la priorité est la maîtrise du français** qui va lui permettre d'apprendre dans toutes les disciplines. Tous les adultes de l'école sont attentifs à l'aider à maîtriser la langue française. De votre côté, vous pouvez y contribuer en l'inscrivant à des activités sportives, culturelles ou sociales dans le quartier.

Le socle commun de connaissances et de compétences rassemble les connaissances, compétences, valeurs et attitudes qui sont nécessaires à votre enfant pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen.

Un livret personnel de compétences permet de suivre la progression de chaque élève.

Des évaluations des connaissances et des compétences des élèves ont lieu au début du CE1 et du CM2.

Votre enfant pourra bénéficier d'heures **d'accompagnement personnalisé** pour progresser dans ses apprentissages, notamment de la langue française. **Des stages de remise à niveau** peuvent être également proposés à votre enfant : une semaine pendant les vacances scolaires.

Le soir à la maison, demandez à votre enfant ce qu'il a fait à l'école, ce qu'il a appris, ce qu'il va faire le lendemain ; parlez avec lui.

Rassurez votre enfant : soyez attentif à ce qu'il apprend, à ce qu'il dit de ce qui se passe dans de cette nouvelle école, dans ce nouveau pays.

Vous pouvez rencontrer le maître de votre enfant ou le directeur de l'école primaire.

Starting primary school

Primary school consists of 5 different levels according to the child's age: the "cours préparatoire" (CP) from 6 to 7 years of age, the "cours élémentaire" first and second year (CE1 from 7 to 8 and CE2 from 8 to 9), the "cours moyen", first and second year (CM1 from 9 to 10 and CM2 from 10 to 11).

A teacher is responsible for each class and you can talk to him/her with complete trust. You should not hesitate to ask questions that seem important to you. You will be regularly informed of your child's progress or difficulties thanks to the "livret scolaire" (school report).

At primary school, being late or absent has to be justified and school hours must be respected.

At primary school, your child will learn to read, write and count. He/she will study sciences, technology, history and geography. He/she will practice music, sport and will go to the swimming pool. He/she will use a computer. All these activities are important for his personal development. They are compulsory.

Mastering the French language is a priority for your child and will enable him to learn all the different subjects. All adults at school will help him/her to learn French. You can also help him/her to learn French by involving him/her in sporting, cultural and social activities in your area.

The common base of knowledge and skills brings together the knowledge, skills, values and attitudes that are necessary for your child to succeed at school, in his personal life and in his future life as a citizen.

An individual skills booklet will enable you to follow your child's progress at school.

A test of knowledge and skills takes place in CE1 and CM2 for each pupil.

Your child will be able to benefit from **individual tutoring** to help him progress at school, especially in learning the French language. **Short courses to help your child upgrade his/her level** in a given subject can also be offered for a week during school holidays.

In the evening at home, ask your child what he/she has done at school, what he has learnt and what he/she is going to do the next day. Talk with him/her.

Try to reassure your child, pay attention to what he/she is learning, to what he/she has to say about what is happening in his/her new school, in his/her new country.

You can ask to meet the teacher of your child or the primary school headmaster/mistress.



Votre enfant entre au collège



La personne qui dirige le collège est **le principal**, que vous pouvez demander à rencontrer. Il est en général aidé d'un adjoint.

Le collège est organisé en quatre niveaux : la 6^e, la 5^e et la 4^e, la 3^e.

Au collège, votre enfant étudie avec plusieurs professeurs ; chacun est spécialiste d'une discipline.

Le professeur principal et le conseiller principal d'éducation (CPE) sont vos premiers interlocuteurs : n'hésitez pas à demander à les rencontrer pour savoir si tout se passe bien en classe et dans le collège pour votre enfant.

Vous êtes régulièrement informé du travail de votre enfant grâce au **carnet de correspondance**, au **bulletin scolaire trimestriel** et aux **réunions qui réunissent professeurs et parents**.

Au collège, votre enfant acquiert beaucoup de connaissances dans de nombreux domaines : français, mathématiques, sciences, technologie, histoire, géographie, sport, musique, langue étrangère... Il utilise un ordinateur.

Votre enfant doit maîtriser la langue française pour pouvoir étudier dans toutes les autres disciplines. Tous les professeurs de sa classe sont attentifs à faciliter son apprentissage. De votre côté, vous pouvez y contribuer en l'inscrivant à des activités sportives, culturelles ou sociales dans le quartier.

Votre enfant a besoin de temps pour se familiariser avec le français oral et écrit.

Une aide individualisée peut être organisée pour aider votre enfant en français ou dans les autres apprentissages, à raison de deux heures par semaine ; **de l'aide aux devoirs** peut également lui être proposée. Enfin, **un projet personnalisé de réussite éducative** peut être convenu entre vous, votre enfant et l'équipe éducative.

La dernière année du collège, les élèves passent un examen national : **le diplôme national du brevet (DNB)** et doivent valider les sept grandes compétences du socle commun de connaissances et de compétences.

Au collège, votre enfant apprend à devenir plus autonome dans son travail : vous pouvez l'aider à le devenir : vérifiez avec lui s'il n'a pas un travail à faire pour le lendemain ou les jours suivants ou bien un document à vous remettre.

Lorsqu'il rentre le soir, demandez-lui ce qu'il a fait dans la journée et ce qu'il a appris. Parlez avec lui. Manifestez votre intérêt pour sa scolarité.

À l'issue de la classe de 3^e, **une procédure d'orientation** permettra à votre enfant, en fonction de ses compétences, de ses souhaits et des vœux de ses parents, de poursuivre des études **en lycée professionnel ou en lycée général ou technologique**, ou encore de fréquenter **un centre de formation pour apprentis (CFA)**.

Starting "collège" (middle school)

The person who is in charge of the "collège" is "**le principal**" (the headmaster) and you can ask to meet him. He is usually helped by a deputy head (principal adjoint).

The « collège » has four different levels: "la 6^e, la 5^e, la 4^e and la 3^e".

At "collège", your child will study with several teachers, each one being a specialist in his/her own subject.

"**Le professeur principal**" (the head teacher) and "**le conseiller principal d'éducation**" (the school supervisor) are the first people to contact: do not hesitate to meet them to know if everything is going well at school for your child.

You will be regularly informed of your child's work thanks to the "**carnet de correspondance**" (mark book), and the "**bulletin scolaire trimestriel**" (school report) at the end of each term, as well as at **meetings attended by both teachers and parents**.

At "collège", your child will improve his/her knowledge in many subjects: French, mathematics, science, technology, history, geography, sport, music, foreign languages... He/she will use a computer.

Your child will have to master the French language in order to study all the other subjects. All teachers will help him/her to learn French. You can also help your child to learn French faster by involving him in sporting, cultural and social activities in your area.

Your child will need time to familiarize himself/herself with oral and written French.

Individual tutoring can be organized to help your child in French and other subjects at the rate of two hours per week. **Help with homework** can also be provided. Finally, a **personal achievement plan (PPRE)** can be agreed between you, your child and the teaching team.

In their final year at "collège", pupils have to take a national exam: "**le diplôme national du brevet**" (DNB). They will also have to validate the seven main skills of the common base of knowledge and skills.

At "collège", your child will learn to become more independent in his/her work. You can help your child to become more independent: check that your child has done his/her homework for the next day and for the following days. Also check if he has any document to give to you.

When your child comes home after school, ask him/her what she has done during the day and what he has learnt. Talk with him/her. Show your interest in his/her school work.

At the end of "3^e", "**une procédure d'orientation**" (a **career guidance procedure**) will enable your child, depending on his/her abilities, his ambition and his parents' advice, to go to a "**lycée professionnel**" (vocational training school), a "**lycée général**" (an academic school) or a "**lycée technologique**" (a technical school) or else to attend a **CFA (centre de formation des apprentis)**, an apprentice training (center).

Votre fille ou votre fils entre au lycée

La personne qui dirige le lycée est **le proviseur**. Il est aidé d'un proviseur-adjoint : vous pouvez demander à les rencontrer.

En France, il existe deux types de lycées :

Le lycée d'enseignement général et technologique prépare les élèves à la poursuite d'études supérieures.

Il comprend trois classes : la classe de seconde, puis les classes de première et de terminale dans lesquelles les élèves suivent, selon leurs capacités et leurs souhaits, des enseignements littéraires, artistiques ou linguistiques (c'est la série L), scientifiques (c'est la série S) ou économiques (c'est la série ES).

Le baccalauréat est le diplôme qui sanctionne la fin des études.

Le lycée professionnel prépare les élèves à une insertion plus rapide dans le monde du travail ; certains élèves peuvent cependant poursuivre des études supérieures.

Plusieurs diplômes peuvent être préparés, du CAP au baccalauréat professionnel. Les élèves suivent à la fois des enseignements généraux et des enseignements technologiques et professionnels.

Des stages obligatoires ont lieu en entreprise.

Dans l'emploi du temps de la classe, **deux heures d'accompagnement personnalisé** sont prévues pour aider les élèves à progresser dans les disciplines où ils rencontrent des difficultés ou à acquérir des méthodes de travail. Grâce à ces deux heures, votre enfant pourra progresser dans la maîtrise de la langue française.

Au lycée, les élèves bénéficient d'une grande autonomie. Pour réussir, ils doivent fournir un travail important à la maison. Assurez-vous que votre enfant comprend bien en classe ce qu'il doit faire.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal, si vous ou votre enfant êtes inquiets.

Au lycée, la procédure d'orientation est très importante. Votre enfant devra décider s'il souhaite effectuer des études supérieures ou entrer directement dans le monde du travail. Ses professeurs l'aideront dans ce choix.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Starting at the "lycée"

The person in charge of the "lycée" is "**le proviseur**" (**the headmaster**). He is helped by "le proviseur adjoint" (the deputy head). You may ask to meet them.

In France, there are two types of "lycées":

"Le lycée d'enseignement général et technologique" (the academic and technical school) prepares pupils to enter higher education. It has the following three levels: "seconde" (2nd), "première" (1st) and "terminale".

Depending on their abilities and their interests, pupils choose to study for:

- the "série L": literary, artistic or linguistic subjects,
- the "série S": scientific subjects,
- the "série ES": economics.

In their final year at the "lycée", pupils will sit the national secondary-school diploma: the "baccalauréat".

"Le lycée professionnel" (vocational school) teaches pupils the skills to integrate faster their working life; however, some pupils may choose to pursue higher education studies afterwards.

Several diplomas can be prepared, from the CAP (NVQ level 1) to the "baccalauréat professionnel" (NVQ level 2). Pupils receive academic, technical and vocational training.

Work placements are a compulsory part of the course.

The time table includes two hours of "**accompagnement personnalisé**" (**individual tutoring**) to help pupils progress in their learning, overcome difficulties, and acquire working methods. Thanks to these two hours, your child will be able to improve his French.

At the "lycée", pupils are more independent. To succeed, they have to do a lot of homework. Make sure that your child understands what is expected of him/her.

Do not hesitate to meet "le professeur principal" (the head teacher) if you or your child is worried.



At the "lycée", "**la procédure d'orientation**" (**career guidance procedure**) is really important. Your child will have to decide if he/she wishes to pursue higher education studies or directly start his/her working life. Teachers will help your child to make his/her choice.